

ACCOMPAGNEMENT VAE



AGOPHORE : INSTITUT EXPERT EN ACCOMPAGNEMENT DES V.A.E

La démarche de validation des acquis de l'expérience représente un dispositif majeur pour faire reconnaître et certifier ses compétences !

Se lancer dans une démarche V.A.E à titre individuel ou le proposer à ses équipes, va au-delà de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre RNCP, c'est aussi sortir grandi, gagner en confiance en soi, passer un cap professionnel et personnel. C'est une vraie concrétisation de l'expérience professionnelle et des talents.

C'est pourquoi, chez Agophore Institut, nous avons élaboré un dispositif d'accompagnement individuel ou collectif pour tous les professionnels disposant des prérequis pour s'engager dans cette démarche tout en continuant à travailler.

L'obtention du diplôme ciblé permet de gagner en professionnalisme à titre individuel ou collectif et de développer son autonomie pour prendre de nouvelles initiatives professionnelles. Pour l'entreprise, c'est un moyen de motiver à titre individuel ou collectif, de fidéliser et de professionnaliser des équipes.

Agophore Institut est également devenu depuis le 3 juin 2021, Organisme V.A.E expert en accompagnement à l'obtention de la V.A.E pour tous les métiers.

Programme éligible à plusieurs dispositifs de financement : CPF, CPFTP, OPCO , Pôle Emploi, financement entreprise ou personnel. Pour les particuliers et les multi-inscriptions, veuillez-nous consulter.

Description de la procédure de V.A.E

1 Étude de la recevabilité : réalisation du Livret 1

2 Phase de Rédaction : réalisation du livret 2

3 Préparation et soutenance

4 Délibération et décision du jury

Pré-requis

Coach non certifié RNCP ou consultant, RH, Manager ,avoir été formé aux techniques de coaching et pouvant justifier d'une expérience minimum d'un an d'exercice du coaching qui lui permette de devenir coach de métier.

Tarif

2500€ HT soit 3000€ TTC
Accompagnements collectifs et individuels, préparation à la soutenance, le passage de la soutenance, la transmission du dossier à l'autorité de certification SIMACS pour obtenir la certification des 4 blocs de compétences du titre de coach professionnel.

Modalités d'inscription et de faisabilité

Première modalité : La demande de recevabilité.

Deuxième modalité : La faisabilité

Troisième modalité : L'évaluation

Après l'examen des livrables et des épreuves orales, le jury attestera que les expériences du candidat correspondent aux compétences requises par la certification et transmettra à l'autorité de certification SIMACS qui notifiera ou non la certification. Consultez l'ensemble des modalités d'inscription et de faisabilité: www.agophore-institut.com

Modalités d'évaluation

Livret 1 : Recevabilité Agophore Institut

Elaboration du dossier de pratiques professionnelles : Livret 2

Soutenances : Cas Présentation Coaching, Entretien de Coaching, Animation d'une séance collective

Certification à la fin de la démarche VAE par l'autorité de certification SIMACS

Durée : 70 Heures sur 3 à 9 mois

Accompagnement collectif : 15h

individuel : 6h

Travaux individuels : 48h

Intervenants

Accompagnatrice, Référente VAE,

Accompagnateur, consultez

nos profils d'intervenants sur :

www.agophore-institut.com

Délai d'accès

Consultez le calendrier joint ou connectez-vous sur notre site. www.agophore-institut.com

Contactez-nous au : 01 44 72 86 85

Ou par mail : formations@agophore-institut.com

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination.

Pour toute demande particulière, nous informons au préalable, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.

Description de la procédure de V.A.E (validation des acquis de l'expérience)

Titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6

1. Étude de la recevabilité : réalisation du Livret 1

Cette première phase est destinée à valider les aspects administratifs de la demande et à présenter le cadre de la procédure.

Le livrable correspondant est le **dossier de recevabilité**.

Notre accompagnement :

Présentation de la démarche et méthodes mobilisées :

- **réunion collective**: détail de la démarche VAE et cadre de l'accompagnement , présentation des livrables, modalités d'instruction et de faisabilité : effectuer la demande de recevabilité (2h).
- **travail individuel** : rédaction du Livret 1 (3h).
- **entretien individuel** : relecture et contrôle Livret 1 (1h).
- **travail individuel** : correction et envoi du Livret 1 (1h).

Après obtention de la recevabilité

2. Phase de Rédaction : réalisation du livret 2

Cette seconde phase est destinée à la rédaction du **livret 2 (dossier professionnel)**, celui-ci devant être constitué du récit circonstancié d'un cas de coaching complet.

Notre accompagnement :

Elaboration du dossier de pratiques professionnels : le livret 2.

- **Réunion collective** : lecture active du référentiel , présentation du tableau de concordance (2h).
- **Travail individuel** : élaborer le tableau de concordance et choix des activités (3h).
- **Réunion collective** : webinaire : démonstration de l'entretien d'explicitation avec un coach expérimenté (1h).
- **Réunion collective** : démarrage de la rédaction, méthode : l'entretien d'explicitation de l'expérience (3h).
- **Travail individuel** : rédaction du livret 2 de la première expérience (7h).
- **Réunion collective** : aide à la rédaction livret 2, partages, conseils (2h).
- **Travail individuel** : rédaction complète du livret 2 (14h).
- **Entretien individuel** : lecture et propositions d'amélioration Livret 2 (2h).
- **Travail individuel** : rédaction du livret 2 (7h).
- **Entretien individuel** : relecture Livret 2 et vérification avec référentiel compétences (2 h).
- **Travail individuel** : correction et envoi du livret 2 (2h).



Durée :
3 heures tutorées



Livrable : Dossier de
recevabilité le livret 1



Durée : 12
heures tutorées



Livrable : livret 2



Objectifs pédagogiques

Capacité à transcrire son expérience
Capacité à rédiger clairement et en respectant les règles de grammaire et d'orthographe
Capacité à convaincre



Pré-requis

Coach non certifié RNCP ou consultant, RH, Manager ,avoir été formé aux techniques de coaching et pouvant justifier d'une expérience minimum d'un an d'exercice du coaching qui lui permette de devenir coach de métier.



Durée : 70 Heures sur 3 à 9 mois

Accompagnement collectif : 15h individuel : 6h
Travaux individuels : 48h



Modalités d'inscription et de faisabilité

Première modalité : La demande de recevabilité.
Deuxième modalité : La faisabilité
Troisième modalité : L'évaluation
Après l'examen des livrables et des épreuves orales, le jury attestera que les expériences du candidat correspondent aux compétences requises par la certification et transmettra à l'autorité de certification SIMACS qui notifiera ou non la certification.
Consultez l'ensemble des modalités d'inscription et de faisabilité: www.agophore-institut.com



Modalités d'évaluation

Livret 1 : Recevabilité Agophore Institut
Elaboration du dossier de pratiques professionnelles : Livret 2
Soutenances : Cas Présentation Coaching, Entretien de Coaching, Animation d'une séance collective
Certification à la fin de la démarche VAE par l'autorité de certification SIMACS



Délai d'accès

Consultez le calendrier joint ou connectez-vous sur notre site. www.agophore-institut.com
Contactez-nous au : 01 44 72 86 85 Ou par mail : formations@agophore-institut.com



Description de la procédure de V.A.E (Validation des acquis de l'expérience)

Titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6

3. Préparation et soutenance

Préparation et soutenance du dossier devant le jury.

Notre Accompagnement :

Elaboration du dossier du rapport de professionnalisation :

- **réunion collective** : présentation et conseils pour la rédaction du rapport de professionnalisation (2h).
- **travail individuel** : rédaction du rapport de professionnalisation (7h).
- **entretien individuel** : relecture du rapport de professionnalisation et vérification avec le référentiel des compétences (1 h).
- **travail individuel** : Correction et envoi du rapport de professionnalisation (1h).

Soutenance :

- **réunion collective** : préparation à la soutenance (3h).
- **travail individuel** : épreuves orales (3h).



Durée :
6 heures tutorées



Soutenance :
Durée 2 heures



Livrables:

- Rapport de professionnalisation
- certification titre de coach professionnel RNCP niveau 6



Intervenants

Accompagnatrice, Référente VAE, Accompagnateur, consultez nos profils d'intervenants sur : www.agophore-institut.com



Tarif

2500€ HT soit 3000€ TTC

Accompagnements collectifs et individuels, préparation à la soutenance, le passage de la soutenance, la transmission du dossier à l'autorité de certification SIMACS pour obtenir la certification des 4 blocs de compétences du titre de coach professionnel.

Programme éligible à plusieurs dispositifs de financement : CPF, OPCO, Pôle emploi, financement entreprise.

Pour les particuliers et l'inscription en nombre, veuillez-nous consulter.

4. Délibération et décision du jury

En cas de validation complète

Le dossier du candidat est transmis à la commission de certification du SIMACS avec avis favorable .

La commission valide et le candidat obtient le titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6 . Il reçoit son diplôme qui lui est adressé après la commission.

En cas de validation partielle

1. Nous communiquons au candidat les résultats des évaluations non démontrées, nous l'accompagnons pour la consolidation du dossier et proposons une seconde soutenance de remédiation.
2. Nous proposons de suivre un parcours de formation complémentaire si nécessaire pour réussir sa certification.



Accessibilité

La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination. Pour toute demande particulière, nous informons au préalable, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.

